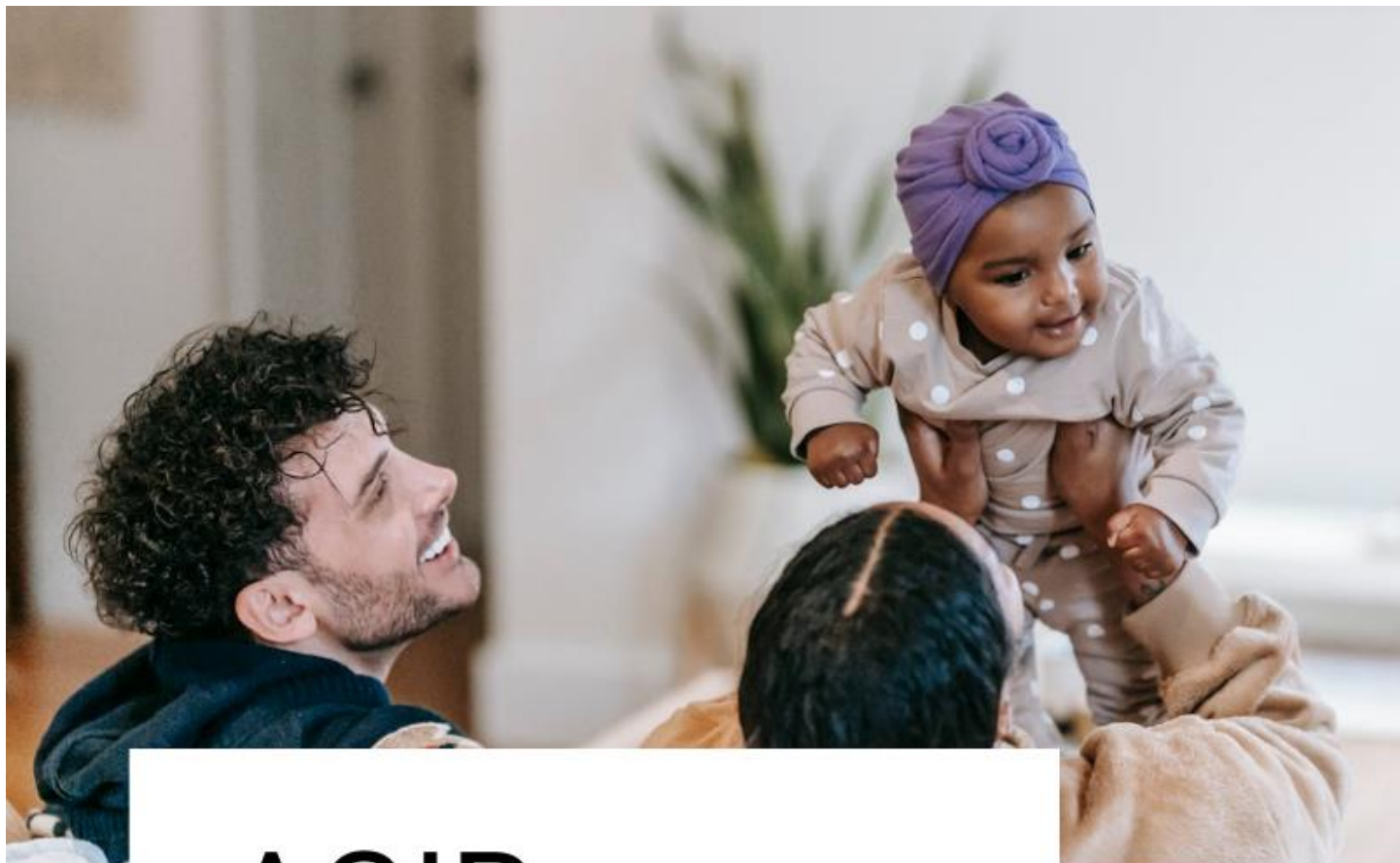




AGIR ENSEMBLE

PRÉVENIR L'ABUS ET LA
NÉGLIGENCE ENVERS LES TOUT-
PETITS DE 0 À 4 ANS

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES INTERSECTORIELS
Dorval-Lachine

2025

Synthèse des échanges intersectoriels sur la prévention de l'abus et de la négligence envers les tout-petits sur le territoire Dorval-Lachine

Rédaction

Chantal Lavergne, chercheure en établissement, Institut universitaire Jeunes en difficulté, CCSMTL.

Isabelle Laurin, chercheure en établissement, Direction régionale de la santé publique, CCSMTL

Héloïse Gagnon Pelletier, étudiante au doctorat, Université de Montréal.

Collaboration

Michèle Robitaille, agent de planification, de programmation et de recherche, Institut universitaire Jeunes en difficulté, CCSMTL.

Ce document a été préparé par l'Institut universitaire Jeunes en difficulté du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et par la Direction régionale de la santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Mars 2025

Introduction

Cette synthèse fait suite à une activité d'échanges intersectoriels consacrée à la prévention de l'abus et de la négligence envers les tout-petits qui s'est déroulée le 7 février 2025 sur le territoire Dorval-Lachine. Elle présente les interprétations des participants et participantes concernant les données et les informations partagées en lien avec leur territoire. Les forces et les défis associés aux actions préventives mises en œuvre localement, ainsi que les pistes d'amélioration susceptibles d'être explorées sont également présentés. Cette synthèse des discussions vise à constituer un point de référence pour les échanges futurs et à enrichir la démarche collective sur ce territoire.

Quelle interprétation les participants font-ils des résultats du portrait de l'incidence de l'abus et de la négligence envers les 0-4 ans concernant le territoire Dorval-Lachine ?

Selon les participants et participantes, le portrait reflète bien la réalité qu'ils et elles observent sur leur territoire concernant l'abus et la négligence envers les tout-petits. Cependant, certains déplorent l'absence de données sur les familles autochtones, pourtant présentes dans la région. Ces familles souffrent d'isolement et de stigmatisation, elles sont méfiantes envers le système, ce qui complique leur accès aux soins et peut entraîner des situations problématiques.

De même, les familles noires font face à un traumatisme intergénérationnel exacerbé par la discrimination, rendant leur demande d'aide d'autant plus difficile. Les familles immigrantes, confrontées à divers défis, peinent également à assumer leur rôle parental. Pour les nouveaux arrivants, les barrières linguistiques et la complexité du système d'aide compliquent encore plus l'accès aux services essentiels. Les demandeurs d'asile, quant à eux, se retrouvent souvent sans soutien adéquat. L'accès à des ressources financières et à un logement approprié pose également



problème, en raison de la précarité des emplois et d'horaires atypiques. Cela augmente le stress familial et le risque de maltraitance.

Dans les quartiers défavorisés, où l'insécurité alimentaire et l'isolement social sont monnaie courante, un défi majeur réside dans l'établissement d'un premier contact avec les familles en situation de vulnérabilité, afin de réduire leur méfiance envers les services. Bien que des efforts aient été réalisés dans le secteur DUFF-Court, les facteurs de risque persistent, soulignant la nécessité d'approches plus adaptées et inclusives.



Un signalement à la DPJ est trop souvent utilisé comme porte d'entrée pour atteindre les services de première et de deuxième ligne qui ne sont pas accessibles. Néanmoins, ces signalements ne concernent pas toujours des enjeux de protection. Bien qu'un certain nombre de services préventifs existent, les intervenants et intervenantes ne dirigent pas suffisamment les familles vers ces services. La diversité de la population et des situations rencontrées contribue à cette hésitation à référer. De plus, les intervenants et intervenantes des différents programmes du CLSC (ex. : SIPPE) et autres organismes se voient souvent contraints de renvoyer les familles vers la DPJ, ce qui accroît la méfiance envers les services institutionnels.

Enfin, le manque de formation du personnel des garderies sur la confidentialité des signalements et le rôle de la DPJ soulève des préoccupations. Les éducatrices hésitent à signaler des situations, craignant de compromettre la confiance des parents. De plus, dans les services de garde en milieu familial, plusieurs éducatrices sont des immigrantes en attente de régularisation de leur statut et elles sont craintives face aux répercussions qu'un signalement pourrait avoir sur leur situation personnelle.

Quels sont les forces et défis des actions de prévention sur le territoire Dorval-Lachine?

Selon les participants, Dorval-Lachine dispose de nombreux services et programmes de soutien aux familles, tels que SIPPE, OLO, Y'APP, Triple P, la Fondation de la visite, Espace-parents, Alliance, Agir tôt, et Ma famille, ma communauté pour n'en nommer que quelques-uns. Des initiatives spécifiques aux communautés autochtones, comme Rising Sun et Montréal Autochtone, ainsi que des programmes axés sur la dépendance, comme Rond-Point et Portage, sont également présents.

Les actions préventives sur le territoire présentent plusieurs forces :

- **Approche centrée sur les familles et axée sur les forces et la communauté**
 - De nombreux programmes mettent l'accent sur les forces des familles, favorisant la recherche de solutions adaptées à leur rythme et à leur culture.
 - Le modèle de la Fondation de la visite, qui évite les interventions de la DPJ dans 80 % des cas, illustre cette approche avec un suivi individuel et une focalisation sur les activités communautaires.
- **Partenariats et collaboration**
 - Certains partenariats entre le secteur communautaire et la DPJ se révèlent particulièrement efficaces, facilitant l'accès aux services.
 - Certaines tables de concertation favorisent les échanges entre les acteurs du CIUSSS et du secteur communautaire, renforçant la collaboration.
- **Services variés :**
 - La P'tite Maison propose une gamme complète de services, incluant une halte-garderie, une friperie, une aide alimentaire, et divers ateliers.
 - Le Centre multi-ressources offre également une diversité de services adaptés aux besoins des familles.
- **Prévention et interventions en postnatal dès le début de la parentalité**
 - Organisés par l'organisme de Pédiatrie sociale, des ateliers répondent aux besoins spécifiques des familles.
 - Des efforts significatifs ont été réalisés au CIUSSS de l'Ouest de l'Île, soulignant l'importance de l'accompagnement dès les débuts de la parentalité.
 - Visites post-natales et SIPPE : Ces initiatives aident à identifier les enjeux familiaux et à orienter les parents vers des ressources pertinentes.

Malgré les avancées, plusieurs défis demeurent :

- **Problèmes d'accès :**
 - Transports en commun insuffisants dans certains quartiers isolés.
 - Accès à des services de garde de qualité, surtout à LaSalle, où il y a un manque de CPE subventionnés.
 - Des listes d'attentes existent pour avoir une évaluation autour des enjeux développementaux dans le cadre du Programme Agir tôt
- **Faible participation :**
 - Difficulté des familles, en particulier les familles immigrantes, à participer aux programmes en raison de priorités concurrentes. D'autres familles hésitent à participer à des groupes, car craignent d'exposer leurs problèmes.

- Participation faible aux ateliers, même avec des incitations (collations, halte-garderie, etc.).
- Dans le cadre du programme Agir tôt, il est difficile de rejoindre les familles en situation de vulnérabilité car elles sont confrontées à d'autres urgences.
- **Méconnaissance des services :**
 - Familles vulnérables, notamment les nouvelles arrivantes et celles ayant une faible littératie, ignorent les services disponibles.
 - Promotion des services insuffisante, avec des ressources comme le 811, mal connues.
- **Communication entre services :**
 - Difficultés des intervenants et intervenantes à relayer l'information, limitant l'identification des familles éligibles aux programmes, tels Alliance et Ma famille, ma communauté.
- **Manque de ressources :**
 - Organismes communautaires manquent de financement et sont limités par un modèle de financement par projet. L'arrêt des dépenses gouvernementales pour l'équilibre budgétaire crée également de l'incertitude.
 - Manque de ressources humaines et rotation fréquente du personnel nuisent à la confiance des familles.
- **Violence conjugale :**
 - Obstacles à la sortie des victimes de leur domicile, car l'accès à de l'hébergement est limité.
 - Services peu disponibles pour les hommes auteurs de violence.
 - Pour les enfants exposés à de la violence conjugale suivis par la DPJ, il est difficile pour les intervenants et intervenantes d'obtenir le consentement des deux parents pour accéder à des services pour l'enfant. Cela exige de longues démarches administratives.
- **Santé mentale :**
 - Longs délais d'attente pour les évaluations et saturation des services.
 - L'offre de service en santé mentale est insuffisante pour répondre aux besoins des familles.
- **Services bilingues insuffisants :**
 - Pénurie de services pour la population anglophone et barrière linguistique pour les familles immigrantes et autochtones.
- **Services fonctionnant en silo :**
 - Le programme Jeunes en difficulté est souvent la porte d'entrée pour obtenir des services, mais la coordination avec d'autres programmes du CIUSSS pour répondre aux besoins des familles est problématique.

- **Pérennité des programmes :**

- La table de concertation au CLSC cherche des solutions immédiates et choisi de soutenir le financement de programmes ou services dont la pérennité n'est pas assurée.
- Le manque de disponibilité des intervenants et intervenantes pour la formation.
- En raison des coupes budgétaires et de la pénurie de main-d'œuvre, les intervenants et intervenantes ne sont pas autorisés à suivre les nombreuses formations qui existent déjà pour mieux adapter leurs interventions à la diversité de la clientèle et à la complexité des situations vécues.

Les échanges entre partenaires ont mis en évidence plusieurs forces des actions préventives, notamment l'approche centrée sur les familles, des partenariats efficaces et des services diversifiés. Cependant, des défis persistent, tels que l'accessibilité, le manque de connaissance des services, et la barrière linguistique.

Quelles pistes d'amélioration pourraient être mises en place pour renforcer la prévention dans votre territoire ?

Des pistes d'amélioration ont été proposées par les partenaires selon quatre principales stratégies d'action préventives : 1- le soutien familial et communautaire; 2- l'environnement physique et les services de garde; 3- la sensibilisation à l'abus et à la négligence ainsi que les interventions ciblées; et 4- outiller les intervenants et intervenantes et agir en intersectorialité. Ces stratégies ont été regroupées selon deux critères: priorité élevée (PE) et priorité modérée (PM).



1) **Soutien familial et communautaire**

- **Accès aux services**

- Bonification de l'offre d'ateliers pour soutenir les parents (PM).
- Le programme Agir tôt sera bientôt doté d'un nouveau palier qui consistera en la mise en place d'une gamme de services adaptés aux besoins des enfants, ceci dans le but d'accélérer le processus pour accéder aux services et à un soutien plus rapide et efficace.

Dans ce contexte, le programme Mots d'enfants, un parcours de formation pour les intervenants et intervenantes en matière de difficultés langagières chez les 0-5 ans, est en voie d'implantation afin de répondre à certains besoins des enfants, permettant d'intervenir sans passer par des paliers plus complexes (PE).

- **Approche proactive :**
 - Rejoindre les familles vulnérables en allant à leur rencontre (par exemple, via des travailleurs de proximité) pour les mettre en lien avec les organismes communautaires et les programmes (PE).
- **Souplesse dans l'intervention :**
 - Privilégier de la souplesse dans la façon dont les programmes normés ou les services sont offerts pour mieux répondre aux besoins des familles (PM).
- **Services linguistiques :**
 - Améliorer l'accès à des services en anglais pour la population anglophone (PE).

2) L'environnement physique et les services de garde

- **Abordabilité et augmentation des places :**
 - Accès à des CPE et à des garderies abordables (PE).
 - Augmentation des places dans les services de garde éducatifs et améliorer l'accès aux haltes-garderies (PE).
- **Accès précoce à l'éducation :**
 - Accès des enfants de milieux défavorisés à la maternelle dès 3 ans (PM).
- **Intervention éducative :**
 - Élargir le programme Intervention éducative précoce aux garderies privées (PE).

3) Sensibilisation à l'abus/négligence et interventions ciblées

- **Sensibilisation**
 - Sur la LPJ (ex. : ce qui est acceptable ou non au sens de la loi) et ainsi que sur le rôle et mandat de la DPJ auprès des parents (PE).
 - Sur les dispositions de la LPJ pertinentes au signalement et à l'obligation de signaler auprès des intervenants et des intervenantes en milieu de garde ainsi que ceux offrant des services aux familles avec tout-petits (PE).
- **Communication et information**
 - Promotion des services sociaux et communautaires via les médias sociaux (PE).
 - Cartographies interactives sur les services et programmes offerts, avec mises à jour régulières (PE).
- **Interventions ciblées**

- Amélioration de l'identification de la violence conjugale (PM).
- Augmentation de l'offre d'hébergement pour les victimes de violence conjugale avec enfants (PE).
- Amélioration de l'offre de services spécialisés pour les auteurs de violence conjugale (PE).

4) Outiller les intervenants et agir en intersectorialité

- **Collaboration et communication**

- Amélioration de la collaboration intersectorielle pour favoriser une communication efficace et une responsabilité partagée entre les partenaires des réseaux de la santé et des ressources communautaires dans le but d'offrir un soutien intégré aux enfants et aux familles (PE).
- Renforcement de la collaboration entre les services de garde et les organismes communautaires (PE).
- Augmentation des prêts de services (ex. : éducateurs spécialisés, infirmières, etc.) entre le CIUSSS et les organismes communautaires pour mieux répondre aux besoins spécifiques des familles (PE).
- Renforcement de la collaboration DPJ/CLSC en situation d'urgence (PM).

- **Formations et compétences**

- Formations intersectorielles pour établir une base commune de connaissances et améliorer les relations entre les partenaires (PM).
- Formations sur la violence conjugale pour tous les intervenants et intervenantes, et non seulement de ceux de la DPJ, ainsi que sur l'intervention interculturelle (PE).
- Formation CARE (visites à domicile centrées sur l'attachement dispensées aux familles suivies en protection de la jeunesse) pour intervenants et intervenantes dans différentes ressources pour continuer à offrir ce programme.

- **Amélioration des Services**

- Optimisation de la trajectoire de services du CIUSSS pour un accès plus rapide, réduire les temps d'attente, et améliorer l'expérience client des parents (PE).
- Amélioration de la promotion, la formation et la collaboration pour le programme Alliance (PE).

- **Soutien et financement**

- Rehaussement du financement des actions préventives en milieu communautaire pour assurer leur pérennité (PE).
- Financement adéquat du poste de coordination de la table de concertation (PE).

Les pistes d'amélioration soulignent la nécessité d'améliorer l'accès aux services et de favoriser l'engagement proactif avec les familles vulnérables. Il est essentiel d'assurer flexibilité et suivi dans les interventions. On souligne en outre l'importance de garantir l'accès aux services de garde tout en élargissant le programme Intervention éducative précoce aux garderies privées. La formation, la sensibilisation et une communication efficace sur les services sont cruciales pour

prévenir la maltraitance. De plus, la collaboration intersectorielle doit être renforcée par des formations communes, et un financement adéquat est nécessaire pour pérenniser les actions.

En conclusion, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous les participants et participantes de Dorval-Lachine pour leur précieuse implication lors des échanges. Nous remercions également les quatre professionnelles de la Direction de la santé publique de Montréal ainsi que les trois étudiantes de l'Université de Montréal et de l'Université de Sherbrooke pour leur précieuse contribution à la facilitation des discussions et pour avoir pris des notes essentielles à la documentation des échanges.

